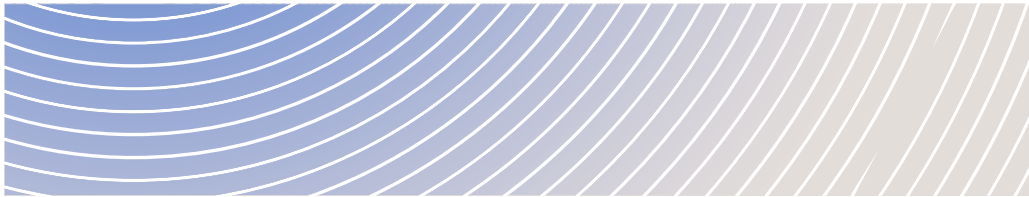




Rapport du programme de suivi pour 2021-2022



ÉVALUATION RÉGIONALE DU FORAGE EXPLORATOIRE EXTRACÔTIER
PÉTROLIER ET GAZIER À L'EST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Mai 2022



Table des matières

Table des matières	2
Liste des abréviations et des acronymes	3
1. Introduction.....	5
2. Objectif.....	6
3. Résumé des activités 2021-2022.....	6
4. Rapport d'avancement relatif à la réponse ministérielle	8



Liste des abréviations et des acronymes

Abréviation/acronyme	Définition
Accord S-G	Accord de subventions et contributions
AEIC	Agence d'évaluation d'impact du Canada
AMP	Aire marine protégée
APC	Agence Parcs Canada
Comité consultatif de suivi de l'ER	Comité consultatif du programme de suivi de l'évaluation régionale
Comité directeur	Le Comité directeur du programme de suivi de l'évaluation régionale. Ce comité comprend des représentants : de l'AEIC, de RNCAN, du ministère de l'Industrie, de l'Énergie et de la Technologie du gouvernement de T.-N.-L., de l'OCTNLHE, d'ECCC et du MPO.
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
EES	Évaluation environnementale stratégique
Évaluation régionale	Évaluation régionale du forage exploratoire extracôtier pétrolier et gazier à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador
FEE	Fonds pour l'étude de l'environnement
GES	Gaz à effet de serre
Gouvernement de T.-N.-L.	Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
MPO	Pêches et des Océans Canada
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration
OCTNLHE	Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers
Outil SIG	Outil d'aide à la décision du système d'information géographique



PE	Protocole d'entente
PEM	Planification de l'espace marin
Programme de suivi de l'ER	Programme de suivi de l'évaluation régionale du forage exploratoire extracôtier pétrolier et gazier à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador
Rapport final de l'ER	Rapport final de l'évaluation régionale du forage exploratoire extracôtier pétrolier et gazier à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador
RARM	Rapport d'avancement relatif à la réponse ministérielle (Rapport d'avancement relatif à la réponse ministérielle concernant l'évaluation régionale)
Registre	Registre canadien d'évaluation d'impact
Règlement ministériel	Règlement visant des activités concrètes exclues (puits d'exploration au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador)
Réponse du ministre	Réponse ministérielle au rapport du Comité de l'évaluation régionale pour les projets de forage exploratoire extracôtiers à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador
RNCan	Ressources naturelles Canada
SCCS	Secrétariat canadien de consultation scientifique
SCF-ECCC	Service canadien de la faune; une direction générale d'Environnement et Changement climatique Canada
SHC	Service hydrographique du Canada
Zone d'étude	La zone de l'étude de l'évaluation régionale telle qu'elle est définie à la figure 1.1 du rapport final de l'évaluation régionale du forage exploratoire extracôtier pétrolier et gazier à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador.

1. Introduction

Le 15 avril 2019, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada (ECCC) a annoncé le lancement de l'Évaluation régionale du forage exploratoire extracôtier pétrolier et gazier à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador (l'évaluation régionale) et la nomination d'un comité pour réaliser l'évaluation régionale (le Comité de l'évaluation régionale). L'objectif de l'évaluation régionale était d'améliorer l'efficacité et l'efficience du processus d'évaluation environnementale fédérale pour les futurs projets de forage exploratoire en mer dans la zone d'étude d'évaluation régionale définie (la zone d'étude) tout en garantissant que les normes les plus élevées de protection de l'environnement continuent d'être appliquées et maintenues.

Le 29 février 2020, le Comité de l'évaluation régionale a publié le [Rapport de l'évaluation régionale du forage exploratoire extracôtier pétrolier et gazier à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador](#). Ce rapport détaille les connaissances acquises par le comité, y compris les activités d'analyse et de mobilisation qui lui sont associées, les conclusions auxquelles il est parvenu et les recommandations qui en découlent.

Le 4 juin 2020, le [Règlement visant les activités concrètes exclues \(puits d'exploration au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador\)](#), un règlement ministériel pris en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI) qui établit les exigences d'éventuels projets de forage exploratoire dans la zone d'étude, est entré en vigueur. Subséquemment, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (Agence) a publié, sur le Registre canadien d'évaluation d'impact (le Registre), la [réponse ministérielle au rapport du Comité de l'évaluation régionale pour les projets de forage exploratoire extracôtiers à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador](#) (réponse ministérielle). Dans ce document, le gouvernement du Canada et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (gouvernement de T.-N.-L.) ont donné suite aux recommandations du rapport final du Comité de l'ER et se sont engagés à mettre en place un programme de suivi de l'évaluation régionale (programme de suivi de l'ER).

Le programme de suivi de l'évaluation régionale contrôle la mise en œuvre et l'efficacité des divers résultats de l'évaluation régionale et en rend compte, y compris les engagements reflétés dans la réponse ministérielle correspondante. Le programme de suivi de l'évaluation régionale garantira également que l'information et les analyses restent valables et à jour, et qu'elles continuent à remplir leur fonction prévue, qui est d'éclairer la prise de décision en ce qui concerne les futurs forages exploratoires et les activités associées dans la zone d'étude.

2. Objectif

L'objectif de ce rapport sur le programme de suivi de l'évaluation régionale est de fournir les mises à jour des initiatives et des produits du programme de suivi de l'évaluation régionale pour la période de rapport 2021-2022. Le rapport d'avancement relatif à la réponse ministérielle incluse dans la section 4 ci-dessous rend compte des progrès réalisés quant aux engagements par les agences fédérales et les ministères nommés dans la réponse ministérielle. Cela comprend l'AEIC, Pêches et Océans Canada (MPO), ECCC, Ressources naturelles Canada (RNCan), l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (OCTNLHE) et le gouvernement de T.-N.-L.

3. Résumé des activités 2021-2022

Le 31 mai 2021, une version révisé de l'[outil SIG](#) a été publié et inclut des mises à jours d'information, des nouvelles études et des améliorations au système. Un compte rendu complet des [mises à jour de 2021 a été mis en ligne](#). Le 15 juillet 2021, les membres du Comité consultatif de suivi de l'ER ont été nommés. Le Comité consultatif du suivi de l'évaluation régionale est chargé de fournir des conseils au Comité directeur sur l'élaboration et la mise en œuvre du programme de suivi de l'évaluation régionale conformément aux objectifs du programme de suivi de l'ER. Le Comité consultatif de suivi de l'ER est composé des membres suivants :

- Bevin Ledrew
- David Pinsent
- Frédéric Dwyer-Samuel
- George Russell
- Kris Vascotto
- Marcy Cloud
- Ray Finn
- Shelley Denny

Le Comité consultatif de suivi de l'ER examinera les documents techniques et les renseignements émergents afin de fournir des conseils et de soutenir le programme de suivi de l'ER, comme indiqué dans le mandat final. À ce jour, aucune recommandation officielle n'a été formulée par le Comité consultatif de suivi de l'ER.

Le Comité directeur reconnaît qu'un des objectifs du programme de suivi de l'ER est de faire un compte rendu de la mise en œuvre et de l'efficacité des engagements contenu dans la réponse ministérielle. Le Comité directeur va développer un cadre d'évaluation et rendra disponible les résultats de cette évaluation dans le Rapport du programme de suivi pour 2022-2023.



Le tableau 1 donne un aperçu du changement de l'état d'avancement des 42 engagements pris dans la réponse ministérielle pour la période de rapport donnée. Une description des états d'avancement est incluse dans le tableau 2.

Tableau 1 : Tableau de bord des statuts des engagements pour les engagements décrits dans la réponse ministérielle

État d'avancement	Nombre d'engagements	
	2021	2022
Terminé – entièrement rempli	10	10
Terminé – surveillance continue	8	12
Progrès en cours	24	20

4. Rapport d'avancement relatif à la réponse ministérielle

Le rapport d'avancement relatif à la réponse ministérielle ci-dessous s'appuie sur les engagements et les plans de travail indiqués dans le [rapport d'avancement initial relatif à la réponse ministérielle](#) de 2021. Le tableau 1 présente un résumé des modifications apportées à l'état d'avancement des engagements. Chaque engagement est qualifié par un état d'avancement fondé sur la description présenté au tableau 2. Les engagements du présent rapport respectent le format des engagements décrits dans la réponse ministérielle. Le tableau 3 ci-dessous donne un aperçu des mesures prises ou des réussites en vue de la réalisation de l'engagement au cours de la période de rapport 2020-2021.

Tableau 2 : Tableau de bord des statuts des engagements pour les engagements décrits dans la réponse ministérielle

État d'avancement	Description
Terminé – entièrement rempli	L'engagement a été pleinement rempli. Aucune mesure ou surveillance supplémentaire nécessaire.
Terminé – surveillance continue	L'engagement a été rempli, mais une surveillance continue est nécessaire.
Progrès en cours	L'engagement n'a pas été pleinement rempli, mais des progrès ont été réalisés ou des mesures ont été prises pour remplir l'engagement et veiller au respect de l'échéance prévue.

Tableau 3 : Mises à jour des engagements des ministres, précisés dans la réponse ministérielle, relativement aux recommandations de l'évaluation régionale du forage exploratoire extracôtier pétrolier et gazier à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador

Engagement	État d'avancement
Recommandations du comité en relation avec le règlement	
<p>1. Mesures d'atténuation et de suivi (AEIC)</p> <ul style="list-style-type: none"> L'engagement a été pleinement rempli – voir RARM 2021 	Terminé – entièrement rempli
<p>2. Observateurs d'oiseaux marins formés (ECCC)</p> <ul style="list-style-type: none"> ECCC a fourni des conseils techniques et examiné deux nouveaux programmes de formation d'observateurs d'oiseaux marins en cours d'élaboration par l'industrie afin de s'assurer du respect des normes. Un suivi supplémentaire auprès des concepteurs des programmes de formation se poursuivra en 2022-2023. ECCC a assuré la liaison avec l'industrie pour s'assurer que les exigences en matière de surveillance des oiseaux marins étaient comprises. ECCC a élaboré et piloté un cadre de vérification des données afin d'évaluer les données soumises par l'industrie sur les oiseaux marins et de communiquer les incohérences des données à l'industrie et à l'OCTNLHE via un rapport standardisé. Cela s'est avéré être un outil utile pour le suivi des normes de qualité des données et pour soutenir l'amélioration continue de la cohérence et du transfert des données. Pour renforcer les compétences des observateurs d'oiseaux marins et améliorer la cohérence des données, ECCC a lancé un contrat pour élaborer des ressources d'identification des oiseaux de mer pour des groupes d'espèces qui peuvent être difficiles à distinguer sur le terrain. 	Terminé – surveillance continue
<p>3. Plan de communication sur les pêches (OCTNLHE et AEIC)</p> <ul style="list-style-type: none"> L'engagement a été pleinement rempli – voir RARM 2021 	Terminé – entièrement rempli
<p>4. Notification préalable au forage (OCTNLHE et AEIC)</p> <ul style="list-style-type: none"> La liste des intervenants tenue par l'OCTNLHE a été examinée et sera mise à jour périodiquement afin de s'assurer que les communications des promoteurs parviennent à toutes les parties en temps opportun (comme le prévoit le règlement ministériel). 	Terminé – surveillance continue

Engagement	État d'avancement
5. Mesures d'atténuation des effets sur les oiseaux migrateurs (AEIC) <ul style="list-style-type: none"> L'engagement a été pleinement rempli – voir RARM 2021 	Terminé – entièrement rempli
6. Surveillance des oiseaux de mer (AEIC) <ul style="list-style-type: none"> L'engagement a été pleinement rempli – voir RARM 2021 	Terminé – entièrement rempli
7. Formation sur les échouages d'oiseaux de mer (AEIC) <ul style="list-style-type: none"> L'engagement a été pleinement rempli – voir RARM 2021 	Terminé – entièrement rempli
8. Activités dans les refuges marins et les zones de fermeture (MPO, OCTNLHE et AEIC) <ul style="list-style-type: none"> L'engagement a été pleinement rempli – voir RARM 2021 	Terminé – entièrement rempli
9. Consultation en matière d'élaboration de règlements (AEIC) <ul style="list-style-type: none"> L'engagement a été pleinement rempli – voir RARM 2021 	Terminé – entièrement rempli
10. Exigences en matière de notification (AEIC) <ul style="list-style-type: none"> L'engagement a été pleinement rempli – voir RARM 2021 	Terminé – entièrement rempli
11. Application de l'exclusion (AEIC) <ul style="list-style-type: none"> L'engagement a été pleinement rempli – voir RARM 2021 	Terminé – entièrement rempli
12. Examen du règlement ministériel (AEIC) <ul style="list-style-type: none"> Le processus d'examen sera tenu dans les cinq ans après l'entrée en vigueur du Règlement – voir RARM 2021 	Progrès en cours
13. Modélisation adéquate et appropriée (AEIC) <ul style="list-style-type: none"> Au moment de la production du rapport du programme de suivi de l'ER (2021-2022), aucun projet n'avait été proposé par des promoteurs aux termes du Règlement ministériel. 	Terminé – surveillance continue
Recommandations du Comité pour le programme de suivi de l'évaluation régionale	
14. Rapport annuel du programme de suivi (AEIC)	Progrès en cours

Engagement	État d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> Le Rapport du programme de suivi de l'ER a été finalisé et publié le 10 mai 2022. 	
<p>15. Plan à long terme pour l'outil SIG d'aide à la décision (AEIC, gouvernement du Canada et gouvernement de T.-N.-L.)</p> <ul style="list-style-type: none"> Version actualisée de l'outil SIG préparée et publiée en mai 2021. Des dispositions ont été prises pour la poursuite de l'hébergement en ligne, de la maintenance et de la licence logicielle du système SIG jusqu'au 31 mars 2023. Le Comité directeur de l'ER continue d'explorer et de discuter des options pour la maintenance et l'hébergement à long terme du SIG, et de la fréquence appropriée des futures mises à jour du SIG. Détermination continue d'ensembles de données nouvelles et actualisées pour les futures mises à jour du SIG, avec l'avis du Comité consultatif. 	Terminé – surveillance continue
<p>16. Rapport d'avancement relatif à la réponse ministérielle (AEIC, gouvernement du Canada et gouvernement de T.-N.-L.)</p> <ul style="list-style-type: none"> L'engagement a été pleinement rempli – voir RARM 2021 	Terminé – entièrement rempli
<p>17. Examens et Rapports (AEIC)</p> <ul style="list-style-type: none"> Tous les engagements des parties, précisés dans la réponse ministérielle, continuent d'être surveillés et de faire l'objet d'un rapport public dans le rapport d'avancement annuel relatif à la réponse ministérielle. 	Terminé – surveillance continue
<p>18. Incorporer des perspectives diverses (AEIC)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les membres du Comité consultatif de suivi de l'ER ont été nommés en juillet 2021. Les membres du Comité représentent une diversité de perspectives provenant des communautés autochtones, de l'industrie pétrolière et gazière, de l'industrie de la pêche, des organisations non gouvernementales de l'environnement, des groupes d'intérêt universitaires et du public. Le programme de suivi de l'ER continuera à rechercher et à incorporer diverses perspectives par le biais de processus de mobilisation. Au besoin, des périodes de consultation publique seront tenues pour faire l'examen des principaux documents et recueillir des commentaires. 	Terminé – surveillance continue
<p>19. Utilisation des études et des examens scientifiques (MPO et ECCC)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Comité directeur continue de suivre l'état d'avancement et l'achèvement de ces études en cours auxquelles le Comité de l'ER fait référence, ainsi que d'autres études pertinentes, afin de les inclure dans une future mise à jour de l'outil SIG. 	Progrès en cours

Engagement	État d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier d'achèvement mis à jour : 2022-2023 <p>Modélisation prédictive d'ECCC propre aux espèces – les oiseaux de mer</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Atlas des oiseaux en mer dans l'est du Canada a été mis à jour, mais la version la plus récente n'est pas encore disponible sur le portail des données ouvertes. • ECCC a compilé toutes les données existantes de télémétrie des oiseaux marins qui passent par la zone d'étude (y compris celles des partenaires externes) et est en train d'analyser et de produire une revue complète de l'utilisation saisonnière des oiseaux marins. • Le travail est toujours en cours pour les cartes saisonnières des zones importantes. Comprend un examen complet de l'utilisation saisonnière des oiseaux marins à l'aide des données des relevés en mer et des données de suivi compilées (octobre 2022) et des cartes de densité prédictives (mars 2023). • Les subventions et contributions (S & C) avec le gouvernement du Nunatsiavut pour améliorer la capacité de surveillance des oiseaux marins et de recherche sur ceux-ci sont en bonne voie, bien que certains travaux initialement prévus aient été retardés en raison des restrictions liées à la COVID-19. • Des plans de travail pour les subventions et contributions du Conseil communautaire de NunatuKavut, de la Première Nation Qalipu et de la Première Nation Miawpukek ont été élaborés. Les projets seront axés sur l'identification des espèces marines prioritaires (espèces en péril et oiseaux migrateurs), la sélection des zones marines/côtières d'importance et la participation à la formation afin d'améliorer la capacité de mener des recherches et des activités de surveillance et de participer aux interventions d'urgence. La COVID-19 a affecté certaines composantes du projet. • Une nouvelle entente de subventions et de contributions est prévue pour 2022-2023 avec la Nation innue (en attente de l'approbation d'ECCC). L'atelier prévu pour discuter des priorités en matière d'intervention maritime et d'urgence avec les gardiens de la Nation innue a eu place le 18 mars 2022. Un deuxième atelier est planifié pour plus tard en 2022. <p>Modélisation du MPO de la répartition des espèces de mammifères marins</p> <ul style="list-style-type: none"> • La validation des données d'observation des mammifères marins et des tortues de mer est en cours. Ces données sont en train d'être fusionnées en une seule base de données. • Les données environnementales sont recueillies lors de voyages visant à déployer des récepteurs acoustiques et à enregistrer des données océaniques, et à partir de sources existantes, comme les sites Web fournis par le Service hydrographique du Canada (SHC) du MPO, ECCC, la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et d'autres. 	

Engagement	État d'avancement
Recommandations du Comité pour des ministères ou agences spécifiques	
<p>20. Portée des éléments pour l'évaluation des projets désignés (AEIC)</p> <ul style="list-style-type: none"> La portée des éléments continuera à être surveillée pendant le programme de suivi de l'ER – voir RARM 2021 	Terminé – surveillance continue
<p>21. Saumon de l'Atlantique (MPO)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Comité directeur continue de suivre l'état d'avancement et l'achèvement de ces initiatives en cours pour les inclure dans une future mise à jour de l'outil SIG. En 2021, d'importants efforts sur le terrain ont permis de déployer un grand nombre d'étiquettes acoustiques et satellitaires sur des saumons atlantiques dans 22 rivières réparties dans tout le Canada atlantique. Il s'agissait de 1 115 étiquettes acoustiques sur des postsaumonneaux juvéniles, 277 étiquettes acoustiques et 45 étiquettes satellites sur des saumons noirs ayant frayé. 86 récepteurs acoustiques fixes ont également été déployés le long de la limite ouest de la zone d'étude extracôtière du FEE (régions 8-15). Une mission de planeurs de vagues (juin et septembre 2021) et le déploiement de deux dériveurs acoustiques (juillet 2021) ont permis d'améliorer considérablement la capacité du réseau de récepteurs acoustiques dans les eaux de l'est du Canada. Au cours du mois d'octobre 2021, une équipe d'experts en marquage a déployé 70 étiquettes satellites sur des saumons adultes hivernants de plusieurs mers qui seront suivis pendant leur retour aux rivières natales au début du printemps 2022. Des plans sont actuellement en cours pour la saison de terrain 2022, y compris la détermination des rivières à saumon prioritaires pour le marquage. Cette recherche implique une collaboration entre les groupes membres du projet (Fédération du saumon atlantique, Ocean Tracking Network, Unama'ki Institute of Natural Resources, MPO des régions du Golfe, des Maritimes et du Québec, ainsi que Aboriginal Aquatic Resource and Oceans Management), et fournit de nouveaux renseignements sur les voies de migration du saumon atlantique. Cinq installations de comptage de saumoneaux ont fonctionné en 2021, avec 1 519 saumoneaux marqués par des transpondeurs intégrés passifs. L'exploitation de ces installations se poursuivra en 2022. L'analyse génétique des échantillons de la pêche de stocks mixtes de 2021 est en cours, et des publications sont attendues dans un avenir proche. 	Progrès en cours

Engagement	État d'avancement
<p>22. Océanite cul-blanc et autres espèces pertinentes (ECCC)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Comité directeur continue de suivre l'état d'avancement et l'achèvement de ces initiatives en cours pour les inclure dans une future mise à jour de l'outil SIG. • En raison des restrictions liées à la COVID-19 au cours des saisons de terrain 2020 et 2021, il n'a pas été possible d'accéder aux colonies d'océanites cul-blanc pour effectuer des relevés, mais des plans sont en place pour étudier jusqu'à trois des plus grandes colonies en 2022, dont les estimations sont en cours. • Une surveillance annuelle continue de la survie des adultes et du succès de la reproduction aux principaux sites dans la région atlantique • Des cartes relevant les zones de recherche de nourriture de l'océanite cul-blanc pendant l'incubation ont été produites. • Une approche utilisant des marqueurs génomiques et biochimiques pour attribuer les oiseaux juvéniles échoués à leur colonie d'origine a été élaborée avec succès. • Des études préliminaires manipulant les caractéristiques de la lumière et les échouages d'océanites culs-blancs sont en cours. • L'étude des mouvements des oiseaux locaux à l'aide d'un radar marin et de la saisie ou l'analyse de données est en cours. • Une étude de recherche sur l'opinion publique portant sur les perceptions des gens à l'égard de l'océanite cul-blanc a été complétée en mars 2022 et sera rendue publique. Cette étude servira de base aux efforts de sensibilisation, d'éducation et de conservation. • Un modèle de normes ouvertes pour la pratique de la conservation de l'océanite cul-blanc au Canada atlantique a été lancé en avril 2022. Jusqu'à présent, six ateliers ont été organisés, réunissant plus de 25 experts de l'océanite cul-blanc du Canada, des États-Unis et d'Europe. • Le conseil communautaire de NunatuKavut a déployé des unités d'enregistrement automatique pour détecter la présence d'océanites culs-blancs nichant sur son territoire. D'autres gouvernements autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador ont été mobilisés au cours de l'exercice pour discuter d'une éventuelle participation dans le cadre de leurs programmes de terrain 2022-2023. • Une carte du paysage lumineux de l'est de Terre-Neuve-et-Labrador, y compris de la zone d'étude de l'évaluation régionale, sera finalisée d'ici le 31 mars 2022 afin d'informer sur les impacts de l'excès d'énergie sous forme de pollution lumineuse au large des côtes et de définir les futures mesures d'atténuation. Un index du paysage lumineux provenant du trafic maritime a été complété et contribue à la carte finale du paysage lumineux. 	<p>Progrès en cours</p>

Engagement	État d'avancement
<p>23. Accessibilité des données (DFO)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Comité directeur continue de suivre l'état d'avancement et l'achèvement de ces initiatives en cours pour les inclure dans une future mise à jour de l'outil SIG. L'Atlas des cartes interactives de la planification de l'espace maritime (PEM) est en bonne voie d'être achevé d'ici la fin de l'exercice 2022-2023. Il sera accessible au public dès que les tests utilisateurs seront terminés. La plateforme de PEM a été couronnée de succès lors de l'exécution de deux programmes pilotes avec les régions du Pacifique et de Terre-Neuve-Labrador. Pendant le pilote, la plateforme était accessible et utilisable par la province. Ce travail est en train d'être mis à l'échelle nationale au cours de l'exercice 2022-2023. 	<p>Progrès en cours</p>
<p>24. Données sur les pêches commerciales (MPO)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le MPO et le personnel de l'OCTNLHE tiennent régulièrement des réunions bimensuelles pour discuter des besoins en matière d'échange de données et des prochaines publications de jeux de données. L'Atlas de cartes interactives de la PEM devrait être terminé d'ici la fin de l'exercice 2022-2023. L'Atlas contiendra des renseignements sur l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (limites des zones de pêche) et les prises par unité d'effort pour diverses pêches. Le MPO a publié des données sur les pêches commerciales (2009-2018) pour tout l'Est du Canada sur le portail de données ouvertes en octobre 2021. En collaboration avec les partenaires de l'industrie de la pêche, les données ont été triées selon les normes de confidentialité applicables. Le MPO a également transmis ces données sur la pêche commerciale à l'Office Canada - Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers, qui les a incorporées et rendues accessibles au public par le biais du Carrefour interactif de données et d'information de l'OCTNLHE. Le Comité directeur continue de suivre l'état d'avancement et l'achèvement de ces initiatives en cours pour les inclure dans une future mise à jour de l'outil SIG. 	<p>Progrès en cours</p>
<p>25. Protocole d'échange des connaissances (MPO)</p> <ul style="list-style-type: none"> Travail en cours pour élaborer le protocole d'échange des connaissances. Le Bureau du dirigeant principal des données dirige les travaux sur l'échange des données par l'entremise du Groupe de travail sur les ententes d'échange des données (groupe de travail ministériel relevant du Comité directeur de la gouvernance des données) avec la participation du 	<p>Progrès en cours</p>

Engagement	État d'avancement
<p>Centre d'expertise pour la collaboration. Les résultats attendus comprennent l'élaboration de modèles d'accords et de directives sur les accords d'échange des données.</p>	
<p>26. Protocole de collecte et d'échange de renseignements (MPO)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La région de Terre-Neuve-et-Labrador du MPO a dressé un inventaire préliminaire des données marines détenues par les partenaires de la PEM à Terre-Neuve (par l'intermédiaire d'un groupe de travail relevant du Comité Canada-Terre-Neuve sur la gestion des océans). • Le MPO poursuit le développement national de diverses initiatives de données du PEM, y compris des atlas marins et des produits de données. 	<p>Progrès en cours</p>
<p>27. Accessibilité des données sur les mammifères marins et les tortues de mer (MPO)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le MPO poursuit l'initiative sur les données ouvertes. • La validation des données sur les observations de mammifères marins et de tortues de mer est en cours. Ces données sont en train d'être fusionnées en une seule base de données pour le Canada atlantique. • Nous sommes en train de déterminer la meilleure solution technique pour la rendre accessible via un portail public du MPO. 	<p>Progrès en cours</p>
<p>28. Normes pour les observateurs de mammifères marins (MPO)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le MPO est en train de préparer un document visant à établir des normes de qualification pour les observateurs de mammifères marins. 	<p>Progrès en cours</p>
<p>29. Relevés des oiseaux échoués (ECCC)</p> <ul style="list-style-type: none"> • En avril 2021, des représentants de douze industries et de l'OCTNLHE ont participé à un webinaire de questions et réponses organisé par ECCC afin de développer une compréhension commune du guide du SCF-ECCC sur le développement de protocoles propres aux sites pour les relevés d'oiseaux échoués sur les navires et les plateformes. • ECCC a travaillé avec les promoteurs pour élaborer et mettre en œuvre des protocoles d'enquête propres aux sites pour les plateformes et les navires extracôtiers. ECCC a assuré la liaison avec l'industrie pour s'assurer que les exigences de surveillance des relevés d'oiseaux échoués sont comprises. • Afin d'améliorer les procédures de transfert des données des relevés d'oiseaux échoués et de conserver les données, ECCC a lancé un contrat pluriannuel pour élaborer un modèle de 	<p>Progrès en cours</p>

Engagement	État d'avancement
<p>soumission de données pour l'industrie. Ce modèle a été testé en 2021-2022. Le modèle sera finalisé et mis en œuvre d'ici mars 2023.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ECCC a développé et piloté un cadre de vérification des données pour évaluer les soumissions de données des relevés d'oiseaux échoués par l'industrie et communiquer les incohérences des données à l'industrie et à l'OCTNLHE via un rapport standardisé. Cela s'est avéré être un outil utile pour suivre les normes de qualité des données et soutenir l'amélioration continue de la cohérence et du transfert des données. • Pour soutenir la sensibilisation aux oiseaux échoués parmi les promoteurs de l'industrie, ECCC a piloté de nouvelles ressources. ECCC apportera des modifications à ces ressources en fonction d'une évaluation et fera un nouveau test à l'automne 2022. 	
<p>30. Disponibilité des renseignements et lacunes dans les données (OCTNLHE)</p>	<p>Terminé – surveillance continue</p>
<p>31. Initiatives relatives aux zones spéciales (MPO et ECCC)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délai prévu pour l'achèvement : 2022. • ECCC continue de collaborer avec le MPO et l'Agence Parcs Canada (APC). • ECCC continue d'améliorer les connaissances en comblant les lacunes dans les données spatiales, temporelles et propres aux espèces et en poursuivant la surveillance de base afin d'éclairer notre compréhension des zones importantes, y compris la connectivité et la résilience climatique. • ECCC élabore les indicateurs d'oiseaux migrateurs les mieux adaptés pour surveiller la santé des zones spéciales et contribuer à informer la gestion des zones spéciales et à rendre compte de leur efficacité. • Le MPO a finalisé des directives opérationnelles pour minimiser les impacts du forage d'exploration extracôtier sur les coraux et les éponges d'eau froide, y compris dans les zones de refuge marin. Ces directives ont été communiquées à l'OCTNLHE, ainsi qu'à d'autres autorités partenaires clés, aux contacts de l'industrie et aux groupes d'intervenants. Le ministère travaille avec l'OCTNLHE pour préparer des renseignements supplémentaires afin de communiquer cette orientation à d'autres parties intéressées, y compris pour le Comité directeur de l'ER. 	<p>Progrès en cours</p>
<p>32. Disponibilité de l'imagerie des déversements (OCTNLHE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'OCTNLHE a rencontré ECCC pour discuter de la marche à suivre pour la fourniture d'images des déversements. 	<p>Progrès en cours</p>

Engagement	État d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> Le protocole d'entente (PE) entre ECCC et l'OCTNLHE peut faciliter l'échange de renseignements dans le cadre de la réponse aux incidents de pollution en soutenant l'OCTNLHE avec des conseils scientifiques liés à la préparation et à la réponse aux déversements. ECCC, en collaboration avec l'OCTNLHE, peut fournir des images de déversements superposées à d'autres renseignements pertinents qui peuvent être transmis par l'OCTNLHE aux groupes autochtones et aux intervenants. 	
<p>33. Directives sur l'atténuation des effets sur les coraux et les éponges (MPO)</p> <ul style="list-style-type: none"> En collaboration avec l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers et des intervenants clés, le MPO a finalisé des directives visant à minimiser les impacts des forages d'exploration sur les coraux et les éponges d'eau froide. Ces directives ont été fournies à l'OCTNLHE, à l'Association canadienne des producteurs pétroliers, aux exploitants pétroliers et gazières et à d'autres intervenants. D'autres documents d'orientation et de communication sont en développement. 	<p>Terminé – surveillance continue</p>
<p>34. Mise à jour de l'atténuation des bruits sismiques ou des normes (MPO)</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucune mise à jour à fournir pour le moment – voir le RARM 2021 	<p>Progrès en cours</p>
<p>35. Données de base sur les niveaux de contaminants (MPO)</p> <ul style="list-style-type: none"> Selon l'examen effectué jusqu'à présent des recherches financées à l'interne et à l'externe, le MPO n'a pas trouvé d'études portant spécifiquement sur les données de base des hydrocarbures aromatiques polycycliques dans la zone d'étude, située au large de Terre-Neuve. Voici quelques études qui ont été localisées et qui pourraient être pertinentes à ce sujet général (et qui ont bénéficié de la participation et/ou du financement partiel ou complet du MPO) : <ol style="list-style-type: none"> Hwang, J., Bose, N., Robinson, B. et Nguyen, H. (2020). Assessing hydrocarbon presence in the waters of port au port bay, Newfoundland and Labrador, for AUV oil spill delineation tests. The Journal of Ocean Technology, 15(3), 102-112. MPO. (2020). Compte rendu de la réunion nationale d'examen par les pairs sur l'évaluation de l'efficacité des mesures d'atténuation pour réduire les répercussions potentielles de l'exploration et de la production pétrolières et gazières sur les zones visées par des objectifs de conservation benthique définis; du 26 au 28 juin 2018 Secrétariat canadien de consultation scientifique du MPO, Compte rendu 2020/021. 	<p>Progrès en cours</p>

Engagement	État d'avancement
<p>c. Lyons, M. C., Wong, D. K. H., MacKeigan, K., Burridge, L. E., Lee, K., & Robinson, B. (2014). The Effects of Chronic Exposure to Produced Water on Growth and Hepatic Ethoxyresorufin O-deethylase (EROD) Activity of Juvenile Atlantic Cod (<i>Gadus Morhua</i>). Fisheries and Oceans Canada/Pêches et océans Canada.</p> <p>d. K. Lee, S.L. Armsworthy, S.E. Cobanli, N.A. Cochrane, P.J. Cranford, A. Drozdowski, D. Hamoutene, C.G. Hannah, E. Kennedy, T. King, H. Niu, B.A. Law, Z. Li, T.G. Milligan, J. Neff, J.F. Payne, B.J. Robinson, M. Romero, and T. Worcester. 2011. Examen des impacts possibles des activités d'exploration et de mise en valeur du pétrole extracôtier sur le milieu marin. Secrétariat canadien de consultation scientifique du MPO Document de recherche 2011/060 : xii + 134p.</p> <p>e. Neff, J. M., Sauer, T. C., & Maciolek, N. (1992). Composition, fate and effects of produced water discharges to nearshore marine waters. In <i>Produced Water</i> (pp. 371-385). Springer, Boston, MA.</p> <p>f. Courtenay, S., McIntyre, C., Lyons, M., Boudreau, M., Burridge, L., and Lee, K. (2013) Biological effects of produced water from offshore Canadian Atlantic oil and gas platforms on various life stages of marine fish, Environmental Studies Research Fund.</p> <p>g. Azetsu-Scott, K., Yeats, P., Wohlgeschaffen, G., Dalziel, J., Niven, S., & Lee, K. (2007). Precipitation of heavy metals in produced water: Influence on contaminant transport and toxicity. <i>Marine environmental research</i>, 63(2), 146-167.</p> <p>h. Pérez-Casanova, J. C., Hamoutene, D., Samuelson, S., Burt, K., King, T. L., & Lee, K. (2010). The immune response of juvenile Atlantic cod (<i>Gadus morhua</i> L.) to chronic exposure to produced water. <i>Marine Environmental Research</i>, 70(1), 26-34.</p> <p>i. Hamoutene, D., Samuelson, S., Lush, L., Burt, K., Drover, D., King, T., & Lee, K. (2010). In vitro effect of produced water on cod, <i>Gadus morhua</i>, sperm cells and fertilization. <i>Bulletin of environmental contamination and toxicology</i>, 84(5), 559-563.</p> <p>j. Yeung, C. W., Law, B. A., Milligan, T. G., Lee, K., Whyte, L. G., & Greer, C. W. (2011). Analysis of bacterial diversity and metals in produced water, seawater and sediments from an offshore oil and gas production platform. <i>Marine pollution bulletin</i>, 62(10), 2095-2105.</p> <p>k. Cranford, P. J., Armsworthy, S. L., McGee, S., King, T., Lee, K., & Tremblay, G. H. (2003). <i>Scallops as sentinel organisms for off-shore environmental effects monitoring</i>. <i>Offshore Oil and Gas Environmental Effects Monitoring: Approaches and Technologies</i>.</p>	
<p>36. Décisions relatives au statut domanial (OCTNLHE)</p>	<p>Terminé – surveillance continue</p>

Engagement	État d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> L'inclusion de l'information et de l'analyse de l'évaluation régionale et des résultats du programme de suivi de l'ER dans les décisions relatives au statut domanial est suivie régulièrement. Voir RARM 2021 	
<p>37. Évaluations environnementales stratégiques (OCTNLHE)</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour le moment, il n'y a aucune nouvelle EES ou mise à jour aux EES existantes dans la zone d'étude de l'ER. Voir RARM 2021 	Progrès en cours
<p>38. Scénarios de forage exploratoire (gouvernement du Canada, gouvernement de Terre-Neuve et OCTNLHE)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nombre prévu de puits qui seront forés sur une base annuelle en 2022 et 2023, ainsi que la répartition spatiale de ces puits, ne dépassent pas les scénarios de forage exploratoire du Comité de l'ER. Pour le moment, d'après l'activité prévue de l'industrie, il ne serait pas nécessaire de mettre à jour les scénarios de forage avant 2024. 	Progrès en cours
<p>39. Effets cumulatifs (gouvernement du Canada, gouvernement de T.-N.-L. et OCTNLHE)</p> <ul style="list-style-type: none"> L'OCTNLHE a soutenu l'AEIC dans la mise à jour de l'outil d'aide à la décision SIG. L'OCTNLHE a examiné l'outil d'aide à la décision SIG de l'ER avant les appels d'offres, les désignations, l'identification des secteurs et les décisions relatives aux licences au cours de cette période. Une structure de gouvernance et de mobilisation de la PEM a été établie et est utilisée pour faire avancer les éléments clés de la PEM. De manière plus notable, deux groupes de travail (données et mobilisation) ont été formés dans le cadre du Comité sur la gestion des océans Canada-Terre-Neuve-et-Labrador pour mobiliser les partenaires et intervenants clés à propos de la collecte et de la communication d'information pertinente pour la PEM. 	Progrès en cours
<p>40. Plan de retombées économiques (OCTNLHE)</p> <ul style="list-style-type: none"> L'OCTNLHE a examiné et accepté cette recommandation. La publication des plans de retombées économiques de l'exploration est désormais une exigence réglementaire. Les plans de retombées économiques seront affichés sur les sites Web des exploitants. À ce jour, le seul projet approuvé dans le cadre de cet engagement est le Plan de retombées économiques de l'exploration 2021-2026 d'Equinor. 	Terminé – surveillance continue



Engagement	État d'avancement
41. Plan de diversité (OCTNLHE) <ul style="list-style-type: none">L'OCTNLHE a considéré et accepté que les initiatives en faveur de la diversité doivent être incluses dans les plans de retombées économiques de l'exploration, qui devront être mis à la disposition du public sur le site Web de l'exploitant.	Terminé – surveillance continue
42. Émissions de gaz à effet de serre (ECCC et AEIC) <ul style="list-style-type: none">L'engagement a reçu un plan de travail actualisé. Calendrier d'exécution de l'engagement : 2022.ECCC continue à développer et mettre à jour le rapport préliminaire de l'analyse sectorielle des émissions de GES provenant du forage exploratoire extracôtier dans la zone d'étude.Période de consultation sur le rapport provisoire anticipée : 2022.	Progrès en cours